Arrêté n°2025-12-01-02 portant composition de la Commission d'expertise scientifique

Section 7-11-12-13

La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CA-02-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 2 décembre 2024, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- Vu le règlement des Commissions d'expertise scientifique voté en Conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-06 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 7-11-12-13– Collège A ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-06 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 7-11-12-13 – Collège B ;
- Vu le départ à la retraite de Monsieur André MAGORD au 1er septembre 2025 ;
- Vu l'arrêté de nomination n°2025-12-01-01 du 1er décembre 2025 ;

ARRÊTE

Article 1er : Collège A

- Madame	Pascale	DROUET
- Monsieur	Gilles	COL
- Madame	Gaelle	FERRE
- Monsieur	Julien	ZARIFIAN
- Madame	Elizabeth	GIBSON-MORGAN
- Monsieur	Freiderikos	VALETOPOULOS
- Madame	Sylvie	HANOTE
- Madame	Sophie	AYMES-STOKES
- Monsieur	Marius	HENTEA
- Madame	Hélène	YECHE
- Madame	Marie-Hélène	LAY

Article 2 : Collège B

-	Madame	Stéphanie	GOBET
-	Madame	Effrosyni	LAMPROU
-	Madame	Joasha	BOUTAULT
-	Monsieur	Philippe	CAUVET
-	Madame	Cristele	LE BIHAN-COLLERAN
-	Monsieur	Andy	McKEOWN
-	Madame	Pauline	SERPAULT
-	Madame	Anne	COUSSON
-	Madame	Katherine	ZIEMAN
-	Madame	Marion	PICKER
-	Madame	Galina	SUBOTTINA

Article 3 : Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR Lettres et langues ainsi que sa responsable administrative sont chargés de l'affichage du présent arrêté, qui sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 1er décembre 2025

La Présidente de l'université de Poitiers

Virginie LAVAL